

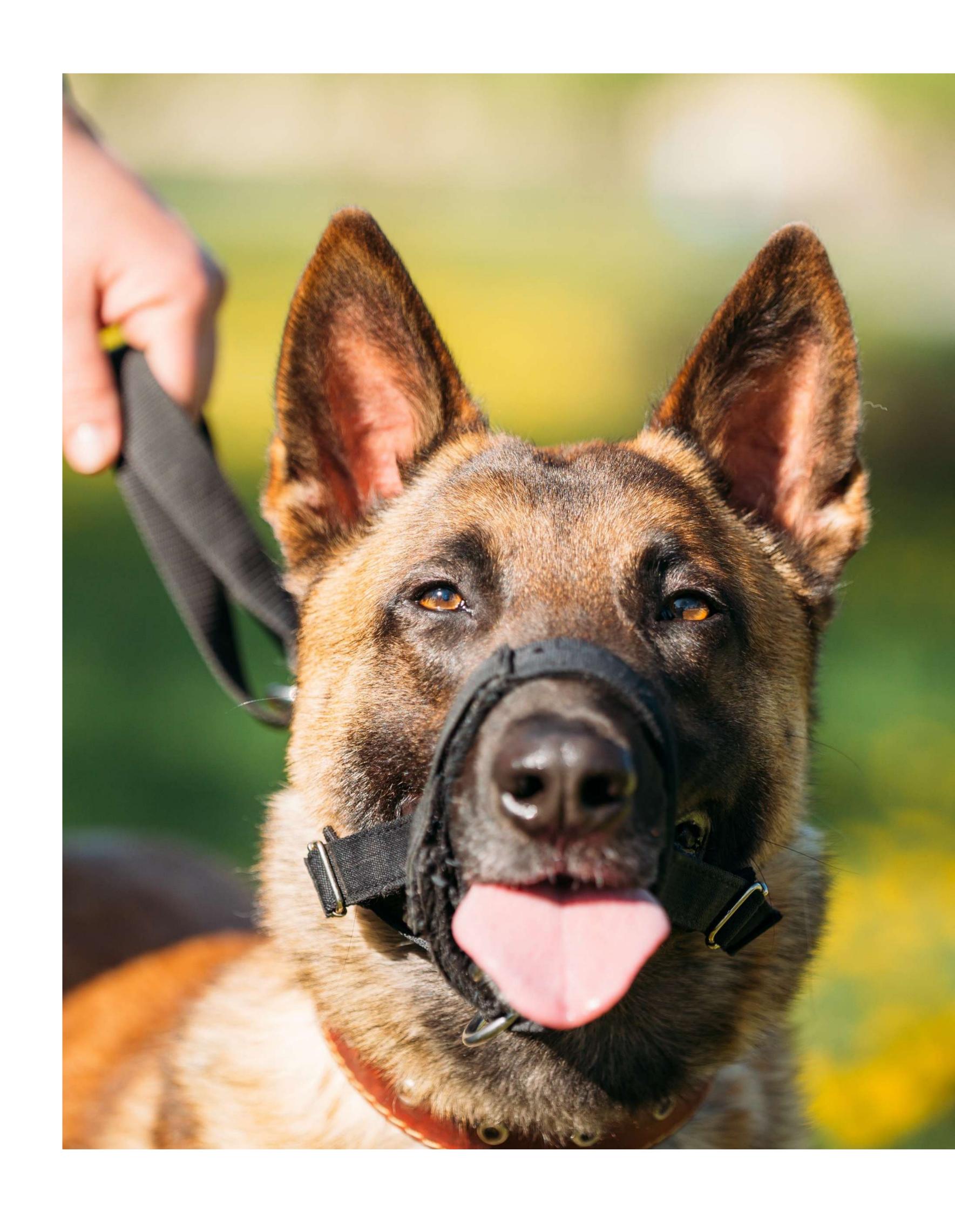
La prise en charge éducative et comportementale des chiens de refuge réclame des compétences spécifiques. Cette formation apporte des compétences socles (niveau I) et avancées (niveau II) aux agents animaliers en collectivité canine afin de permettre une meilleure prise en charge des chiens dits « difficiles ».

- ✓ Formation de groupe, réservée aux entreprises et collectivités
- Une approche pédagogique innovante
- ✓ Une personnalisation en fonction de vos spécificités métiers
- Apports méthodologiques et pratiques avec les chiens de votre structure



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES & COMPÉTENCES VISÉES

- Établir un profil comportemental
- Créer un protocole de travail personnalisé
- 🗹 Gérer la progression d'un travail d'éducation ou de rééducation





PUBLIC VISÉ & NIVEAU REQUIS



Cette formation concerne les agents animaliers salariés.
Elle peut également s'adresser aux éducateurs canins professionnels et aux bénévoles de refuge très investis dans la prise en charge des chiens difficiles.

PRÉ-REQUIS

- · Avoir suivi la formation Gestion des chiens difficiles - Niveau 1
- Ou justifier d'une formation professionnelle en éducation positive

EFFECTIF

8 participants maximum par session.

DURÉE DE FORMATION

21h,

soit 3 journées de formation

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation en handicap.
Contactez Éléonore Buffet, notre référente handicap, pour définir les modalités d'accès, de suivi et d'accompagnement.

eleonorebuffet@animal-university.fr



CONTENU DE LA FORMATION & DÉROULEMENT

2 semaines avant la date du début de la formation, une convocation écrite est envoyée à chaque participant accompagnée du support de formation en version dématérialisée.

Jour 1 • 9h - 17h (à confirmer en fonction des contraintes du refuge)

MATINÉE

- Introduction
- · Présentation des animaux travaillés durant l'action de formation

APRÈS-MIDI

- · Le bilan comportemental : objectifs, outils et points de vigilance
- · Pratique en binôme du bilan comportemental d'un chien
- · Définition des objectifs éducatifs personnalisés

Jour 2 • 9h - 17h

(à confirmer en fonction des contraintes du refuge)

MATINÉE

- · Les techniques éducatives bienveillantes pour améliorer la concentration, l'excitabilité, l'impulsivité, les peurs
- · Les techniques de conditionnement et d'habituation pour favoriser l'acceptation du matériel (collier, muselière ou collerette)

APRÈS-MIDI

· Mises en situations pratiques avec les chiens de la collectivité

Jour 3 • 9h - 17h

(à confirmer en fonction des contraintes du refuge)

- · Mises en situation pratiques : amélioration des points de blocages et gestion de la progression
- · Conclusion et bilan de la formation







ORGANISATION DE LA FORMATION L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation présentielle animée par un formateur Éducateur canin DE et comportementaliste possédant 5 années minimum d'expérience de terrain.

La démarche pédagogique est interactive et favorise l'acquisition de savoir-faire. Apports méthodologiques et pratiques avec différents profils de chiens

Les stagiaires travaillent également en binôme ou demi-groupe, toujours encadrés par le formateur. Chaque atelier est suivi d'un debriefing collectif.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Prévus par Animal University

- · Ordinateur portable avec présentation Powerpoint
- · Un support pédagogique dématérialisé est accessible à chaque participant

À prévoir par le commanditaire

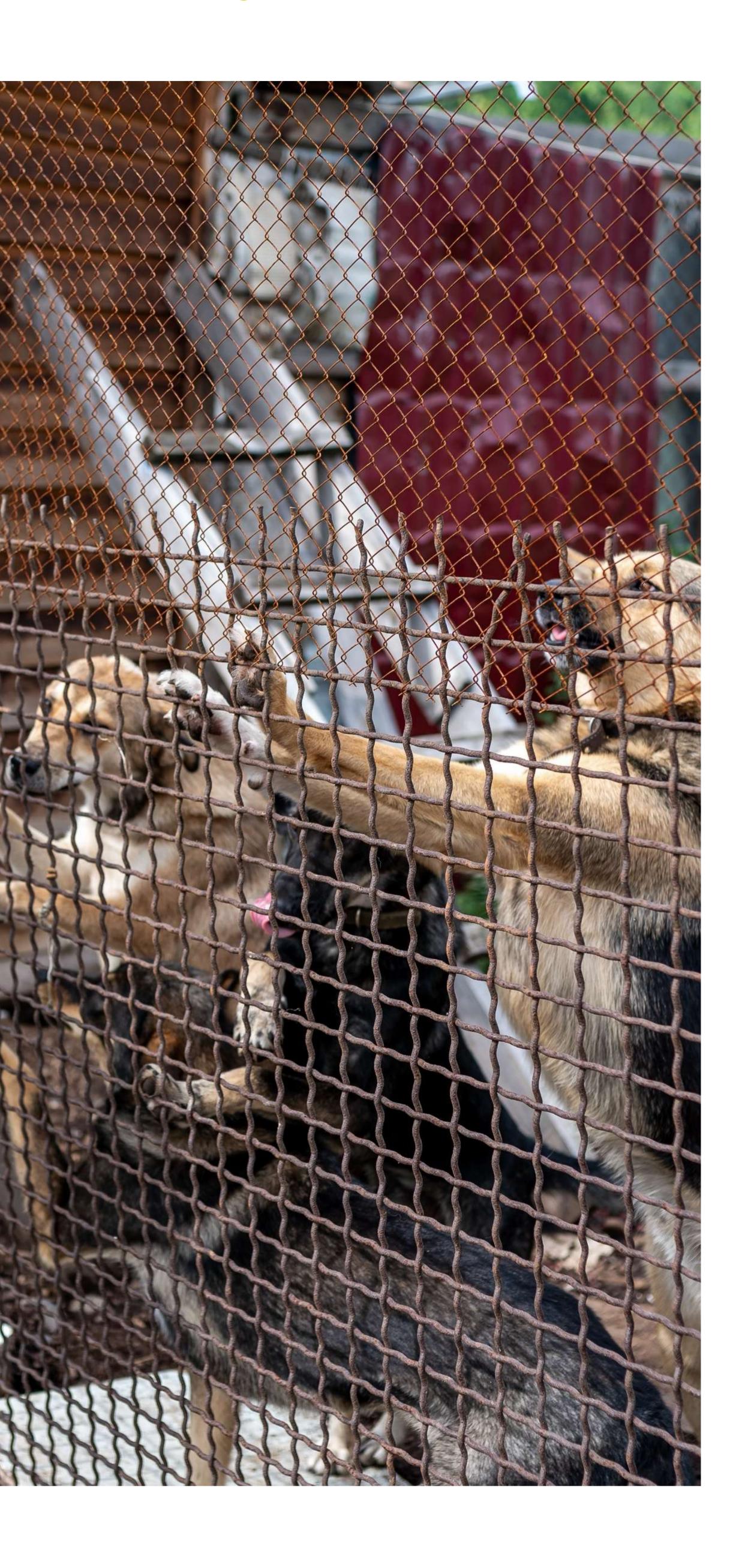
- · Salle de réunion pour la partie théorique
- · Des terrains de pratique accessibles et permettant le travail en groupe, les récompenses alimentaires pour les chiens.

À prévoir par les participants

- · Matériel de prise de notes
- · Des vêtements adaptés à la pratique (pantalon et chaussures fermées obligatoires)



MODALITÉS D'ÉVALUATION & QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION



ÉVALUATION

¿L'évaluation des acquisitions de chaque stagiaire se fait à travers :

- · Un questionnaire amont permettant d'identifier l'expérience et les besoins de l'apprenant
- · Les travaux pratiques proposés sur l'ensemble de la formation
- · Un retour oral individualisé après chaque exercice pratique
- · Une grille d'évaluation sur les compétences acquises est remise à la fin de la formation

À L'ISSUE DE LA FORMATION

Chacun des candidats reçoit de l'organisme de formation habilité :

- · Une attestation de fin de formation, conforme à l'article L.6353-1 du code du travail;
- · Une feuille d'émargement et d'attestation de présence sur demande.

POUR MIEUX SATISFAIRE VOS BESOINS...

Questionnaire amont

Avant l'apprentissage, pour identifier les besoins et attentes des apprenants.

99 Questionnaire de satisfaction

À l'issue de la formation, pour travailler sur nos axes d'amélioration.

TARIFS Sur demande

Demander un devis

Contact

— DES QUESTIONS ?

contact@animal-university.fr

+33 (0)6 95 75 63 05